



# Bien vivre au lac

Un bulletin publié par la MRC de Sept-Rivières destiné aux citoyens du lac Daigle

## MOT DE LA PRÉFET



Toute l'équipe de la MRC de Sept-Rivières se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur en cette nouvelle année qui débute.

Pour moi, il s'agit d'une occasion privilégiée de joindre chacun de vos foyers par le biais de ce petit bulletin d'information « Bien vivre au Lac ». Il est spécialement rédigé à votre intention, citoyennes et citoyens du lac Daigle, dans le but de vous informer des activités de la MRC. Il nous permet en plus de vous tenir au fait des nouveaux programmes et ressources mis à votre disposition afin de vous accompagner dans vos projets et démarches visant l'amélioration de votre qualité de vie dans le site naturel et enchanteur du lac Daigle où vous avez choisi de vivre.

D'ici la prochaine édition, je vous invite à nous partager vos suggestions dans le but d'améliorer, s'il y a lieu, le contenu du bulletin afin que ce dernier réponde parfaitement à vos attentes. Surtout, n'hésitez pas à communiquer avec la MRC pour toutes questions relatives aux services municipaux, à l'environnement ou à votre sécurité.

À la prochaine,

Laurence Méthot, préfet

## AMÉLIORATIONS AU LAC DAIGLE

En collaboration avec votre Comité de citoyens, la MRC de Sept-Rivières a élaboré un projet de signalisation pour le lac Daigle. Un panneau a été installé à l'entrée du secteur afin de mieux guider les visiteurs et les services d'urgence. On y trouve une carte localisant tous les lots ainsi que la direction à prendre pour aller au centre communautaire.

De plus, des travaux ont été effectués cet automne au Centre communautaire Jean-Luc-Lefrançois afin d'améliorer la sécurité du bâtiment.

Ces deux projets sont financés en partie par le programme du Pacte rural, mis en place dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité.

## Bonne année de la biodiversité!

L'année 2010 est désignée *Année internationale de la Biodiversité* par les Nations Unies. La diversité des espèces vivantes, des écosystèmes et des gènes est donc à l'honneur. Pourquoi y consacrer autant d'attention? Par des activités comme la fragmentation des forêts ou la destruction des milieux humides, les humains sont actuellement la cause de la plus grande extinction d'espèces vivantes depuis celle des dinosaures. Cette réalité menace aujourd'hui 34 000 espèces de plantes et 5 200 espèces d'animaux. Ces espèces et les écosystèmes dans lesquels ils évoluent nous rendent pourtant d'énormes services. La perte irréversible de la biodiversité constitue donc un danger pour le bien-être des générations futures.

### Saviez-vous que?

Vous pouvez protéger la biodiversité dans votre quotidien en faisant des choix de consommation responsables. Par exemple, en choisissant des produits durables, vous limiterez l'appauvrissement des ressources naturelles, limiterez la destruction des écosystèmes et protégerez la biodiversité. Pensez aussi à appuyer les initiatives de conservation des écosystèmes dans votre communauté! Bonne année!



Pour d'autres Écocapsules et conseils écologiques, consultez le site web de l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières au [www.ecopatrouille.org](http://www.ecopatrouille.org).

## EN BREF :

### Déneigement

La MRC de Sept-Rivières désire informer la population que contrairement aux années passées, le déneigement du chemin autour du lac Daigle s'effectuera des deux côtés de la voie publique. Cette mesure est rendue nécessaire pour assurer la sécurité de la population et des opérateurs de machinerie.

### Rappel

Pour des raisons environnementales et de conservation du paysage, la MRC désire rappeler à tous qu'il est interdit de prélever du sable ou tout autre matériel sur les terres du domaine de l'État ou sur un terrain privé sans l'autorisation du propriétaire. Il en est de même concernant tout déboisement.

### Prochaines séances du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

- 16 février 2010 à 16 h 30
- 16 mars 2010 à 16 h 30
- 20 avril 2010 à 16 h 30

### Calendrier de collecte des ordures et de recyclage au lac Daigle

Février 2010						
D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

  

Mars 2010						
D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

  

Avril 2010						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Collecte de recyclage  
 Collecte d'ordures

### ...POUR NOUS JOINDRE

#### MRC de Sept-Rivières

106, rue Napoléon, bureau 400  
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7  
Tél. : 418 962-1900  
Télé. : 418 962-3365  
mrcsept@globetrotter.net

Heures d'ouverture de nos bureaux :

- Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 12 h

AU VERSO, VOUS TROUVEREZ  
DES INFORMATIONS  
CONCERNANT LE BUDGET  
2010

## NOUVEAU TAUX DE TAXATION

La fin de l'année 2009 a marqué la venue d'un nouveau rôle d'évaluation pour le TNO Lac-Walker. Vous avez probablement entendu parler par les médias des augmentations des valeurs des immeubles de la majorité des municipalités du Québec, qui ont vu leurs rôles d'évaluation augmenter de 35 % à 60 % en moyenne.

Le rôle d'évaluation du TNO Lac-Walker n'a pas fait exception à la tendance provinciale. Pour notre territoire,

la valeur des immeubles a augmenté en moyenne de 23 %. Cela se traduit par une augmentation des valeurs foncières de 35,8 % pour les résidences et 12,1 % pour les immeubles non résidentiels.

Suite à ce constat, les membres du Conseil de la MRC ont décidé pour la première fois d'utiliser le principe de taxation à taux varié, afin de limiter l'augmentation du fardeau fiscal des citoyens.

**Pour l'année 2010, le taux de taxation de base passe donc de 1,70 \$ à 1,13 \$ pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation et ce, pour tous les immeubles résidentiels du territoire non organisé.**

### RÉSUMÉ DU BUDGET 2010 DU TNO LAC-WALKER

	2009	2010
<b>REVENUS</b>		
<b>Taxes</b>		
Taxe foncière générale	241 738 \$	- \$
Taxe foncière au taux de base (1,13 \$ / 100 \$ d'éval.)	- \$	67 011 \$
Taxe foncière non résidentielle (1,55 \$ / 100 \$ d'éval.)	- \$	196 050 \$
Taxe spéciale de déneigement	10 788 \$	12 407 \$
Taxe spéciale de gestion des matières résiduelles	9 300 \$	9 150 \$
<b>Total des taxes</b>	<b>261 826 \$</b>	<b>284 618 \$</b>
<b>Autres revenus de sources locales</b>		
Permis	500 \$	500 \$
Intérêts (banque et placements)	30 000 \$	20 000 \$
Intérêts sur arrérage de taxes	2 000 \$	2 000 \$
<b>Total des autres revenus de sources locales</b>	<b>32 500 \$</b>	<b>22 500 \$</b>
<b>Transferts (subventions gouvernementales)</b>		
Réseau routier	20 030 \$	20 030 \$
Péréquation	1 700 \$	2 600 \$
Autre (transfert TVQ)	14 700 \$	17 200 \$
<b>Total des transferts</b>	<b>36 430 \$</b>	<b>39 830 \$</b>
<b>Pacte fiscal (terres publiques)</b>	<b>88 309 \$</b>	<b>88 309 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>419 065 \$</b>	<b>435 257 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	135 457 \$	138 630 \$
Sécurité publique	41 279 \$	41 701 \$
Transport	64 020 \$	75 800 \$
Hygiène du milieu	25 790 \$	27 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	30 487 \$	27 988 \$
Loisirs et culture	12 700 \$	13 500 \$
Projets spéciaux	44 232 \$	45 038 \$
Frais de banque	100 \$	100 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>354 065 \$</b>	<b>370 257 \$</b>

<b>Transfert aux activités d'investissement</b>	<b>65 000 \$</b>	<b>65 000 \$</b>
---	------------------	------------------

#### APPEL DE PROJETS 2010

**Organismes admissibles :** Organismes à but non lucratif et incorporés, coopératives non financières, organismes des réseaux d'éducation, de la santé, des services sociaux, de la culture, du patrimoine et d'environnement, les municipalités, organismes para municipaux, Conseil de bande et MRC.

**Localités rurales admissibles :** Port-Cartier (secteur Pentecôte), Port-Cartier, Sept-Îles (secteur Gallix et Moisie), TNO Lac Walker, Uashat mak Mani-utenam

**Pour obtenir les modalités et conditions d'application ainsi que le formulaire de demande d'aide financière**  
**Communiquez avec Chantal Bouchard, agente de développement rural**

**MRC de Sept-Rivières** (418) 962-1900, poste 233 - [chantalbouchard@globetrotter.net](mailto:chantalbouchard@globetrotter.net)  
 106, rue Napoléon, bureau 400, Sept-Îles (Québec) G4R 3L7

